



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Deux cent sixième session

Rome, 3-7 novembre 2025

**Réponse de la Direction aux recommandations présentées dans le rapport
détaillé du Commissaire aux comptes pour 2024**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier de la Division des finances
Tél.: +39 06570 54676
Courriel: Aiman.Hija@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document contient les réponses de la Direction aux recommandations communiquées dans le rapport détaillé du Commissaire aux comptes pour 2024.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à examiner le document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des réponses de la Direction et des mesures qu'il est proposé de prendre pour donner suite aux recommandations présentées dans le rapport détaillé du Commissaire aux comptes pour 2024;**
- **a encouragé la Direction à continuer de s'attacher à mettre en œuvre les recommandations non encore appliquées.**

Introduction

1. Le tableau ci-après présente les observations formulées par la Direction au sujet des recommandations qui figurent dans le rapport détaillé du Commissaire aux comptes pour 2024.

Rapport détaillé 2024

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
RECOMMANDATIONS FONDAMENTALES				
QUESTIONS DE GESTION				
Examen des résultats du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)				
Liens entre les programmes ou les projets et le cadre de la Stratégie relative au changement climatique				
3.	<p>Nous recommandons à OCB d'encourager une plus grande intégration du cadre de la Stratégie relative au changement climatique et du Plan d'action qui l'accompagne dans les initiatives de planification relevant du DPP AE 1, en mettant à profit le réseau d'agents de contact chargés du changement climatique afin de faciliter la coordination et la mise en œuvre.</p> <p><i>(Paragraphe 69)</i></p>	2025	OCB	<p>OCB encouragera les agents de contact chargés du changement climatique à intégrer les aspects relatifs à la Stratégie et au Plan d'action qui l'accompagne dans la planification des résultats de leurs bureaux pour 2026-2027 dans le Système d'appui à la planification et à l'évaluation du programme, ainsi qu'à la présentation de rapports sur son exécution (PIRES). À cette fin, OCB organisera au moins deux réunions et fournira les orientations nécessaires.</p>
Mécanisme destiné aux agents de contact chargés du changement climatique				
5.	<p>Nous recommandons à OCB de surveiller et d'évaluer régulièrement les résultats que les agents de contact obtiennent au regard de leur mandat, notamment s'agissant de la soumission des rapports d'activité et des données sur leurs résultats, pour veiller à l'harmonisation stratégique et à l'efficacité de la prise en compte du DPP AE 1 dans l'ensemble des divisions et des bureaux décentralisés.</p> <p><i>(Paragraphe 83)</i></p>	2025	OCB	<p>Une enquête périodique (dont la première édition est prévue pour décembre 2025) sera élaborée en vue de sa diffusion aux agents de contact; elle donnera des orientations à OCB sur les moyens d'améliorer son appui au réseau et permettra de réunir des informations sur les besoins de formation et la communication des rapports d'activité. Elle sera menée tous les deux ans, en accord avec le cycle des rapports de la FAO, pour analyser les accomplissements des agents de contact au regard de leur mandat, en tenant compte du fait qu'ils sont rattachés hiérarchiquement à leur division ou bureau respectif, à qui il appartient donc d'évaluer leurs résultats. Par ailleurs, les agents de contact chargés du changement climatique seront invités à faire état des progrès accomplis lors des réunions régulières organisées par OCB.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
Examen des résultats de l'initiative Main dans la main				
Mobilisation de ressources dans les pays après la participation aux forums de l'investissement				
13.	Nous recommandons à la FAO de mettre en place un suivi rigoureux à l'issue des forums afin de s'assurer que les engagements qui y ont été pris le cas échéant sont bien tenus. Nous recommandons à la FAO de déterminer s'il ne faudrait pas consacrer des ressources financières et techniques supplémentaires pour permettre un suivi plus poussé au niveau des pays. <i>(Paragraphe 143)</i>	Mise en œuvre terminée*	Unité de la gouvernance (DDCG)	Des ressources supplémentaires ont été prévues pour l'initiative Main dans la main dans le Programme de travail et budget 2026-2027 présenté à la 44 ^e session de la Conférence de la FAO.
Conclusions du contrôle de la conformité				
Étendue de la collaboration dans le cadre d'une modalité de mise en œuvre des partenariats opérationnels (MS 701)				
22.	Nous recommandons à la FAO d'examiner les cas mis en évidence ainsi que des cas similaires dans lesquels plusieurs bons de commande ont souvent été attribués au même organisme remplissant les conditions requises au regard de la section MS 701 du Manuel de la FAO, et de rechercher s'il serait possible d'adopter une modalité de mise en œuvre des partenariats opérationnels afin d'améliorer l'efficacité et la conformité aux règles en vigueur. <i>(Paragraphe 191)</i>	2025	Division d'appui aux projets (PSS)	La section MS 701 a été remaniée en profondeur, et le projet de nouvelle version prévoit la possibilité de regrouper au sein d'un même accord-cadre les protocoles d'accord et les bons de commande correspondants établis dans le cadre d'un partenariat, qui sont actuellement séparés (sauf en cas de contrats avec un prestataire de services, lesquels continueront d'être traités conformément à la section MS 507), ainsi que les accords de partenariat opérationnel actuellement séparés conclus projet par projet.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
Bons de commande émis sans demande d'achat et/ou sans que les fournisseurs soient enregistrés sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies				
23.	Conformément aux dispositions énoncées dans son Manuel, nous recommandons à la FAO de s'assurer qu'aucun bon de commande n'est émis sans demande d'achat. <i>(Paragraphe 195)</i>	2026	Division des services logistiques (CSL)	CSL publiera des indications supplémentaires sur les cas où l'on peut déroger à l'obligation d'émettre une demande d'achat.
RECOMMANDATIONS IMPORTANTES				
QUESTIONS DE GESTION				
Examen des résultats du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)				
Non-concordance avec les cibles des ODD énoncées dans le Plan d'action				
2.	Nous recommandons au Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB) d'envisager de faire mieux concorder les cibles d'objectifs de développement durable (ODD) associées aux produits figurant dans le Plan d'action de la FAO axé sur le changement climatique avec les cibles correspondantes mentionnées dans le Cadre stratégique 2022-2031, en donnant la priorité, chaque fois que possible, aux cibles en rapport avec le domaine prioritaire du Programme (DPP) AE 1 relatif aux <i>systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets</i> . Cette mise en concordance pourrait être réalisée dans le Plan d'action actualisé de façon à garantir la transparence et la cohérence stratégique. <i>(Paragraphe 64)</i>	2026	OCB	Un Plan d'action actualisé sera établi pour 2026-2029. Le «tableau des résultats et produits» du Plan d'action sera mis à jour durant ce processus (d'ici à fin 2025). Le document définitif devrait être publié au plus tard après la présentation de l'examen à mi-parcours de la Stratégie au Conseil à sa session de mai 2026.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
Élaboration et utilisation des outils numériques				
4.	<p>Nous recommandons à OCB de surveiller la façon dont sont utilisés différents outils, d'évaluer les besoins des parties prenantes, d'organiser les formations nécessaires et d'actualiser les outils en ligne conformément à la vision d'ensemble énoncée dans le Cadre stratégique 2022-2031. Par ailleurs, il serait possible d'améliorer la visibilité des outils de sorte qu'ils soient mieux connus et davantage utilisés.</p> <p><i>(Paragraphe 77)</i></p>	2025	OCB	<p>Suivi: OCB intensifiera son usage de l'analytique pour suivre la manière dont les outils en ligne sont utilisés, par combien de personnes, dans quelles régions, etc. (déjà effectué pour Earth Map et Collect Earth).</p> <p>Formation: OCB assurera des formations à la demande, dans la limite des ressources disponibles, notamment en tirant parti de projets existants.</p> <p>Visibilité: OCB rassemble actuellement dans un catalogue des informations sur la valeur ajoutée retirée de l'utilisation de ses outils, ainsi que des études de cas, en vue de présenter ses services. Ce catalogue i) fera l'objet de réunions de présentation destinées aux représentants et bureaux de pays de la FAO et ii) sera mis en ligne sur le site web d'OCB.</p>
Gestion, suivi et évaluation des programmes – absence de données de référence et d'objectifs d'étape associés aux indicateurs de produit				
6.	<p>Nous recommandons à OCB de se concerter avec le Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP) afin de s'assurer que les données de référence et les objectifs d'étape concernant les indicateurs de produit relatifs au DPP AE 1 qui porte sur les <i>systemes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets</i> seront clairement présentés dans les descriptifs de programme futurs, avant le début de l'exercice biennal, de manière à renforcer le cadre de gestion de la performance, de suivi et d'évaluation.</p> <p><i>(Paragraphe 88)</i></p>	Mise en œuvre terminée*	OCB	<p>Les «données de référence» et les «objectifs d'étape» sont publiés à l'annexe 1: Cadre de résultats 2026-2029 actualisé du Plan à moyen terme 2026-2029.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
Gestion, suivi et évaluation des programmes – état d’avancement de la réalisation des objectifs d’étape et des résultats attendus				
7.	<p>Nous recommandons à OCB de vérifier, lors du processus de communication d’informations mené en fin d’année, l’état d’avancement de la réalisation de ses objectifs d’étape et de ses résultats attendus et de prendre des mesures correctives le cas échéant. Dans la perspective du prochain exercice biennal, nous recommandons à OCB de s’assurer que les objectifs d’étape et les résultats attendus respectent la formulation des énoncés des produits.</p> <p><i>(Paragraphe 93)</i></p>	2025	OCB	<p>En 2025, OCB a établi un pôle programmatique pour renforcer ses modalités de coordination. D’ici à décembre 2025, ce pôle programmatique améliorera la préparation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que la communication des résultats d’OCB. Cette amélioration de la programmation stratégique permettra d’optimiser l’utilisation du PIREs de façon à ajouter dans ce dernier des mesures d’atténuation pour tous les résultats considérés comme étant «à risque», ainsi que des enseignements tirés de l’expérience et des éléments factuels pour tous les résultats associés au statut «achevé».</p>
Gestion, suivi et évaluation des programmes – suivi et rapports concernant les produits relevant des DPP dans PIREs				
8.	<p>Nous recommandons à OCB d’utiliser le cadre d’établissement de rapports du Système d’appui à la planification et à l’évaluation du programme, ainsi qu’à la présentation de rapports sur son exécution (PIRES) pour définir des produits quantifiables, consigner les enseignements tirés de l’expérience et rendre compte de manière détaillée des risques liés aux objectifs d’étape et aux résultats attendus non atteints ou repoussés et des mesures d’atténuation correspondantes qui ont été prises.</p> <p><i>(Paragraphe 93)</i></p>	2025	OCB	<p>Voir les commentaires relatifs à la recommandation 7.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
Examen des résultats de l'initiative Main dans la main				
Sélection des investisseurs pour le Forum de l'investissement – absence de critères et de documents d'accompagnement				
11.	Nous recommandons à l'équipe de l'initiative Main dans la main de définir et de communiquer des critères clairs en matière d'examen préliminaire et d'établissement de listes restreintes d'acteurs privés pour mettre en place un processus normalisé et transparent et renforcer l'obligation de rendre compte. <i>(Paragraphe 134)</i>	Mise en œuvre terminée*	DDCG	Les critères ont été établis par l'équipe de l'initiative Main dans la main et seront mis à disposition sur le site web de l'initiative peu après le Forum de l'investissement Main dans la main 2025.
Manifestations locales, infrarégionales et régionales consacrées à l'investissement				
14.	Nous recommandons à la FAO de reproduire les modèles efficaces tels que le Forum national de l'investissement du Pakistan en organisant des manifestations locales, infrarégionales et régionales consacrées à l'investissement qui soient adaptées aux besoins et aux préoccupations spécifiques des acteurs et des investisseurs locaux afin d'augmenter les chances d'attirer des investisseurs susceptibles d'être intéressés. <i>(Paragraphe 144)</i>	Mise en œuvre terminée*	DDCG	L'équipe de l'initiative Main dans la main a créé un dossier partagé à l'intention des différents agents de contact régionaux de l'initiative, lequel est mis à la disposition d'autres acteurs lorsqu'un forum de l'investissement national est conceptualisé et élaboré. Ce dossier s'est révélé très utile pour encourager les pays à se saisir d'exemples de pratiques exemplaires et à les adapter pour des forums nationaux, infrarégionaux et régionaux tels que ceux tenus en 2025 en Afrique ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique.
Mécanisme de suivi rigoureux				
15.	Nous recommandons à la FAO de mettre en place un mécanisme de suivi rigoureux doté de ressources supplémentaires afin de mieux rendre compte des résultats des négociations et des mesures prises à la suite des forums. Ce mécanisme permettrait d'assurer le suivi de chaque	2025	DDCG	Le nouveau système de suivi et d'évaluation, dans lequel la communication d'informations est pilotée par les pays, a été mis au point à l'aide des systèmes internes, et une formation sera assurée pour son déploiement avant fin 2025.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
	engagement, des discussions initiales menées lors des forums de l'investissement Main dans la main à la réalisation des objectifs visés, en passant par la conclusion des accords dans leur version finale. <i>(Paragraphe 145)</i>			
Examens périodiques des forums de l'investissement nationaux et régionaux				
16.	Nous recommandons à la FAO de mettre en œuvre un processus structuré pour mener des examens périodiques par pays des forums nationaux, régionaux et internationaux consacrés à l'investissement de façon à évaluer dans quelle mesure ces manifestations ont permis de traduire les négociations en investissements concrets. <i>(Paragraphe 146)</i>	2025	DDCG	Une section «Nouvelles» promouvant ces manifestations a été ajoutée à la page de l'initiative Main dans la main.
Besoins en ressources financières et techniques				
18.	Nous recommandons à la FAO de consacrer des ressources techniques et financières supplémentaires à l'initiative Main dans la main conformément à la recommandation formulée par le Conseil en décembre 2024, en mettant l'accent sur l'élaboration et le renforcement des outils et des méthodes utilisés de façon à appuyer plus efficacement le nombre croissant de pays membres, avec comme objectif non seulement d'augmenter le nombre de pays qui bénéficient de l'initiative mais aussi d'améliorer les	Mise en œuvre terminée*	DDCG	Des ressources supplémentaires ont été prévues pour l'initiative Main dans la main dans le Programme de travail et budget 2026-2027 présenté à la 44 ^e session de la Conférence de la FAO. Par ailleurs, une demande de fonds au titre de l'instrument de contribution volontaire flexible a été effectuée.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
	moyens dont l'équipe de l'initiative dispose pour surveiller les progrès accomplis et évaluer les effets à long terme. <i>(Paragraphe 154)</i>			
Développement de la plateforme géospatiale				
19.	Conformément à la recommandation formulée par le Conseil en décembre 2024, nous recommandons à la FAO de fournir les ressources nécessaires pour poursuivre le développement des applications et des outils liés à la plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main pour appuyer les activités qui sont menées au niveau des pays dans le cadre de l'initiative et faciliter les collaborations des pays et des initiatives régionales avec les investisseurs. <i>(Paragraphe 160)</i>	En cours	DDCG	Des fonds au titre du Programme ordinaire ainsi que des fonds extrabudgétaires ont été octroyés, notamment pour l'utilisation des technologies géospatiales, conformément à la note conceptuelle du tableau de bord de l'initiative Main dans la main.
CONCLUSIONS DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ				
Intérêts sur les soldes de contribution non volontaire non dépensés				
21.	Dans un souci de transparence et compte tenu de la nature fiduciaire des relations de la FAO avec les donateurs, nous lui recommandons d'indiquer dans les rapports présentés au Comité financier la méthode utilisée pour calculer les intérêts à payer sur les soldes de contribution non dépensés. <i>(Paragraphe 185)</i>	2026	Division des finances (CSF)	Des informations supplémentaires sur le taux de rémunération appliqué aux soldes non dépensés détenus pour le compte de partenaires fournissant des ressources dans le cadre d'un fonds fiduciaire seront communiquées dans le Rapport sur les placements, lequel est présenté au Comité financier chaque année.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
Bons de commande restant ouverts après la date de livraison annoncée				
24.	Nous recommandons à la FAO de procéder à des examens réguliers des bons de commande restant ouverts après la date de livraison annoncée et de prendre les mesures appropriées, notamment la clôture des bons de commande en question, tout en veillant au respect des dispositions du Manuel. <i>(Paragraphe 200)</i>	2026	CSL	Les Services des contrats et achats (CSLP) continueront d'effectuer le suivi des bons de commande et de rappeler aux acheteurs de les fermer une fois qu'aucun autre paiement n'est prévu. CSLP, en coordination avec les parties prenantes concernées, étudiera en outre la possibilité d'automatiser la clôture des bons de commande sur la base de conditions prédéfinies, en vue de réduire autant que possible le nombre de bons de commande ouverts qui ne sont plus nécessaires.
Gestion des voyages				
26.	Nous recommandons à la FAO de mettre en place un système centralisé d'établissement des plans de voyage trimestriels concernant toutes les divisions au siège afin de faciliter le regroupement des missions lorsque cela est réalisable et d'améliorer la planification des voyages d'un point de vue économique et stratégique. <i>(Paragraphe 215)</i>	2025	CSL	La mise en place d'un système centralisé d'établissement des plans de voyage trimestriels a été examinée en concertation avec la Division de la FAO numérique et de l'agro-informatique (CSI), et il a été conclu qu'il faudrait intégralement redévelopper le module pour l'intégrer dans la structure organisationnelle actuelle de la FAO. Compte tenu du fait que plus de 75 pour cent des personnes qui voyagent pour le compte de la FAO ne peuvent pas figurer dans les plans de voyage du fait qu'elles ne font pas partie du personnel permanent (invités et effectifs apparentés), l'impact limité de la mise en œuvre de cette recommandation ne justifie pas la reconception du module ni le développement d'un système centralisé ad hoc pour l'établissement des plans de voyage trimestriels. Cependant, l'importance de la planification des voyages continuera d'être mise en avant au niveau des divisions afin de faciliter le regroupement des missions et de maximiser l'efficacité, même sans automatisation dans un système centralisé.
27.	Nous recommandons à la FAO de renforcer la planification des voyages dans les bureaux décentralisés pour gagner en efficience et en efficacité. <i>(Paragraphe 215)</i>	2025	CSL	L'importance de la planification des voyages en tant que moyen essentiel d'accroître l'efficacité de la gestion de ces derniers sera mise en avant dans les bureaux décentralisés comme au siège.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	
RECOMMANDATIONS MÉRITANT ATTENTION				
CONCLUSIONS DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ				
Vérification des comptes				
Préaffectation et comptabilisation des placements détenus à la juste valeur par le biais du résultat pour les avantages du personnel				
1.	<p>Nous recommandons à la FAO d'indiquer les produits, les charges, les gains et les pertes en rapport avec les instruments détenus à la juste valeur par le biais du résultat séparément de ceux liés aux instruments détenus à la juste valeur par le biais de l'actif net dans les notes afférentes aux comptes, afin d'améliorer la traçabilité des produits/gains/pertes associés aux fonds qui sont préaffectés au financement des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.</p> <p><i>(Paragraphe 52)</i></p>	2025	CSF	<p>La note 21 des états financiers indique déjà séparément les produits, les charges, les gains et les pertes en rapport avec les instruments détenus à la juste valeur par le biais de l'actif net. La Direction précise que les fonds préaffectés au financement des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas directement mis en correspondance avec les classements comptables des instruments détenus à la juste valeur par le biais du résultat ou à la juste valeur par le biais de l'actif net; la recommandation n'est donc pas applicable à cet égard.</p> <p>Pour la suite, dans les états financiers de 2025, la note 21 portant sur les produits, les charges, les gains et les pertes en rapport avec les instruments détenus à la juste valeur par le biais du résultat pourrait être décomposée plus avant afin de présenter séparément les montants produits par les instruments à court terme (qui sont des titres de créance extrabudgétaires) et ceux produits par les titres à long terme (qui sont des instruments de capitaux propres du Programme ordinaire préaffectés au financement des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi).</p>
Contrôle interne				
Non-respect de la période d'engagement prévue – consultants et PNP				
25.	<p>Nous recommandons à la FAO de s'employer à assurer le suivi des bugs système dans TALEO et à les corriger afin de préserver l'intégrité des données en rapport avec le système mondial de gestion des ressources (GRMS), tout en surveillant régulièrement les cas dans lesquels des membres du personnel national affecté à des projets (PNP) sont toujours en poste à l'issue de la période</p>	2025	CSH	<p>CSH élabore de nouvelles directives relatives à la durée des contrats des titulaires d'un accord de services personnels recrutés sur le plan national et des PNP. Ces directives comprendront des dispositions claires relatives au suivi et à la communication d'informations, qui viseront à renforcer la surveillance et à veiller au respect du cadre réglementaire de la FAO. Il convient de mentionner que le calcul de la période d'interruption obligatoire de service pour les titulaires d'un accord de services personnels recrutés sur le plan national (330 jours) est déjà effectué dans le GRMS. Par ailleurs, une demande de modification a été établie en vue de permettre le suivi de la durée</p>

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
	d'engagement autorisée de 12 mois consécutifs. Nous recommandons en outre à la Division des ressources humaines (CSH), en sa qualité de responsable des processus administratifs, d'analyser et de contrôler de près la mise en œuvre des politiques et des procédures pertinentes aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège en élaborant les outils nécessaires pour en assurer le suivi et les faire appliquer. <i>(Paragraphe 204)</i>			maximum des contrats des PNP (12 mois), ce qui contribuera à renforcer la conformité et la transparence. CSH et CSC collaborent étroitement avec CSI pour assurer le suivi et la correction des bugs système dans TALEO qui sont susceptibles de nuire à la précision ou à la synchronisation des données avec le GRMS.
Rapport de fin de mission				
28.	Nous recommandons à la FAO de veiller au respect des dispositions énoncées dans le Manuel concernant la présentation des rapports de fin de mission, le traitement des demandes de remboursement de frais de voyage et la fourniture de tous les documents obligatoires. <i>(Paragraphe 215)</i>	2025	CSL	Les rapports de fin de mission étant des documents techniques, il revient aux fonctionnaires chargés d'approuver les demandes de remboursement de frais de voyage de veiller à cette occasion au respect de l'obligation de présenter des rapports de fin de mission. Un rappel sera effectué en vue de mieux faire respecter cette obligation. Par ailleurs, des rapports de conformité des rapports de fin de mission seront établis et mis à la disposition des divisions. CSC continuera de vérifier et de valider les documents justificatifs obligatoires, conformément à la pratique en vigueur.
QUESTIONS DE GESTION				
Examen des résultats du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB)				
Évaluation du DPP relatif aux systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets				
9.	Nous recommandons de rappeler toute modification apportée aux indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) relevant du DPP AE 1 dans les orientations à utiliser lors de l'élaboration des plans de travail et des projets ou des programmes biennaux, de façon à rendre compte et à assurer le suivi de la	2025	OCB	Dans son rôle de chef de file technique du DPP AE 1, OCB aidera les unités à formuler les plans de travail et les projets ou les programmes biennaux contribuant à la résultante du DPP.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
	contribution de la FAO dans ce domaine de manière efficace. <i>(Paragraphe 99)</i>			
Examen des résultats de l'initiative Main dans la main				
Participation à l'initiative Main dans la main				
10.	Nous recommandons à l'équipe de l'initiative Main dans la main de redoubler d'efforts afin d'aider tous les pays remplissant les conditions requises et de combler les déficits d'investissement, malgré ses ressources limitées. <i>(Paragraphe 124)</i>	2025	DDCG	Un appui est apporté, dans la limite des ressources disponibles, aux pays participant au Forum de l'investissement Main dans la main d'octobre 2025. À ce jour, les participants comprennent 31 pays et 6 initiatives régionales Main dans la main.
Sélection de pays et d'initiatives régionales en vue d'une participation au Forum de l'investissement				
12.	Nous recommandons à l'équipe de l'initiative Main dans la main d'automatiser le processus d'examen préliminaire des demandes de réunion bilatérale de façon à s'assurer que le système rassemble bien toutes les informations pertinentes, notamment les arguments justifiant l'acceptation ou le refus de chaque demande. Dans un souci de transparence, il serait possible d'améliorer l'application actuelle de mise en relation en y ajoutant une zone pour décrire les raisons expliquant le rejet d'une demande. <i>(Paragraphe 135)</i>	Mise en œuvre terminée*	DDCG	La nouvelle application de mise en relation bilatérale a été déployée fin juin 2025. Elle comporte les zones supplémentaires suggérées, et indique au Représentant de la FAO qu'il est obligatoire de préciser les raisons pour lesquelles une demande de réunion bilatérale est rejetée, au stade de l'examen préliminaire ou à celui de la consultation du pays.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction
Collaborations des pays				
17.	Nous recommandons à la FAO de consigner les bons résultats obtenus dans le cadre de l'initiative Main dans la main et de communiquer sur le sujet afin qu'un plus grand nombre de pays membres parviennent à mobiliser des investisseurs. <i>(Paragraphe 146)</i>	2025	DDCG	Trois vidéos de deux ou trois minutes sur les bons résultats obtenus respectivement au Népal, au Pérou et au Soudan du Sud ont été élaborées et seront présentées lors du Forum de l'investissement Main dans la main 2025. Une vidéo de présentation, plus courte, est également mise au point pour la séance d'ouverture du Forum.
Ajout de certains indicateurs au tableau de bord de suivi et d'évaluation de l'initiative Main dans la main				
20.	Nous saluons les efforts considérables déployés par l'équipe de l'initiative Main dans la main pour améliorer le tableau de bord de suivi et d'évaluation conformément aux orientations communiquées par les organes directeurs de la FAO, et lui recommandons d'étudier la possibilité d'y ajouter tous les indicateurs clés et d'accélérer aussi l'intégration des initiatives régionales dans le système de suivi et d'évaluation. <i>(Paragraphe 169)</i>	Mise en œuvre terminée*	DDCG	Le nouveau système de suivi et d'évaluation, dans lequel la communication d'informations est pilotée par les pays, a été mis au point à l'aide des systèmes internes. Les initiatives régionales Main dans la main ont également été intégrées dans le système de suivi et d'évaluation, et une formation sera assurée d'ici fin à 2025.

Mise en œuvre terminée* – Concernant les recommandations que la Direction considère comme ayant été mises en œuvre, le Commissaire aux comptes validera les observations de la Direction et les mesures prises au sujet de ces recommandations lors de ses vérifications à venir.